

Interdinde

BULLETIN N° 353 DU 9 JUILLET 2010

GERER LA RESSOURCE ...

Le défi qui s'annonce pour la profession et pour l'ensemble de l'agriculture, est celui de la gestion des ressources de toute nature. Il s'agit désormais de changer les façons de faire en raison des contraintes nouvelles qu'impose la production à flux tendu.

Pourquoi à flux tendu ?

Parce que l'aval de notre filière doit fournir des réponses de plus en plus rapides voire immédiates aux commandes de son principal débouché, la grande distribution.

Parce que l'on nous demande aussi de gérer autrement l'agriculture. Elle doit en effet devenir « solidaire, durable » et, en même temps, prendre en compte de multiples et légitimes exigences exprimées par les éleveurs. C'est ce qui explique la difficulté à les recruter, difficulté liée par ailleurs à la complexité de plus en plus grande des démarches administratives.

Il faut également comprendre la nécessité pour chacun de rentabiliser les investissements dans un contexte toujours fluctuant et fortement concurrentiel. Or, investir coûte cher, sans pour autant être assuré d'en vivre correctement.

Dans ces conditions, l'écart entre le prix de fond de rayon et le prix des promotions peut déstabiliser brusquement un système de production compte tenu de la puissance d'achat des grandes enseignes et de l'attitude des consommateurs qui profitent logiquement des aubaines. On se trouve donc devant une situation délicate qui exige une adaptation non seulement matérielle mais aussi des mentalités, bousculées par la rapidité des évolutions imprévisibles et surtout inéluctables.

Face à un marché qui remet sans cesse en cause les comportements traditionnels, c'est à la profession de s'adapter, à condition qu'elle soit aidée grâce à une réelle prise de conscience de la part de la grande distribution.

ATM : INTERFACE ENTRE LES ELEVEURS ET LES EQUARRISSEURS

L'équarrissage, un service privatisé, mais toujours obligatoire...

Depuis sa création, ATM Avicole recueille les adhésions et les contributions des éleveurs qu'ils soient en circuits longs – via alors les organisations de production – ou en circuits courts, ainsi que celles de leurs abattoirs partenaires. Dans un deuxième temps, ATM Avicole règle les factures des équarrisseurs à partir de leurs relevés mensuels d'enlèvement.

Des coordonnées précises d'élevages...

Ce dispositif mutualisé de prise en charge des frais de collecte et de traitement des animaux trouvés morts, se traduit par un gros travail de gestion de fichiers, tant en ce qui concerne l'actualisation des adresses d'éleveurs que la gestion au quotidien des bons d'enlèvements des cadavres.

Chaque année, les quelque 13 000 éleveurs de volailles de chair adhérents d'ATM Avicole génèrent un total de plus de 100 000 enlèvements ! Des enlèvements pour lesquels il faut contrôler la validité de l'élevage concerné, des quantités collectées, la relation entre l'élevage, l'organisation de production et l'espèce qui le concerne.

La bonne gestion de ce dispositif suppose, de manière impérative que les fichiers d'adresses d'éleveurs soient renseignés très précisément selon le modèle préétabli (ordre des colonnes, couleurs appropriées) et le code EDE propre à l'exploitation.

Des paramètres de collecte analysés...

Grâce à la banque de données progressivement constituée et analysée, ATM Avicole est en mesure de fournir un certain nombre de paramètres concernant la collecte des cadavres : leur localisation géographique, les quantités ramassées à chaque passage par espèce, l'appréciation des poids moyens par enlèvement et par zone. Ces éléments peuvent servir entre autres à optimiser les frais de collecte dans les différentes régions. Il importe en effet que la mutualisation de la prise en charge du coût de l'équarrissage soit la meilleure possible pour abaisser son montant global. Dans la mesure où les enlèvements de plus de 5 tonnes sont précisément renseignés, il est également possible de caractériser les sinistres par leur nature (étouffement, maladie, incendie...) et leur importance.

En fonction de la nature des sinistres et de leur gravité, ATM avicole peut solliciter les assurances contractées par les éleveurs concernés de façon à obtenir une prise en charge des frais réglés aux équarrisseurs pour leur compte. Les premières statistiques d'ATM montrent en effet que 7 % des enlèvements réalisés par les équarrisseurs correspondent à de gros sinistres dont certains sont susceptibles d'être indemnisés par les assurances.

Des flux financiers maîtrisés...

Concernant la perception des contributions éleveurs et abattoirs, ainsi que le règlement des frais de collecte et de traitement des cadavres aux équarrisseurs, ATM Avicole a fait le choix de délais courts selon une programmation stricte que chacun doit respecter.

Pour ce faire, des imprimés spécifiques aux organisations de production et aux abattoirs, relatifs à leur contribution au service d'équarrissage, sont remplis régulièrement. Ainsi, les organisations de production portent dans ces formulaires les quantités mises en place par espèce, calculent le montant de leur contribution en multipliant le nombre de poussins mis en place par le taux propre à chaque volaille. Ce formulaire, accompagné du montant du règlement, est à transmettre à ATM avicole avant le 24 du mois suivant celui de la mise en place

Les modalités sont comparables concernant la contribution des abattoirs. Par catégorie de volailles, ils calculent le montant de leur contribution en multipliant les poids abattus dans chaque espèce par le taux en vigueur. Le formulaire récapitulatif cette déclaration et le calcul de la contribution est aussi à envoyer à ATM avicole avant le 24 de chaque mois suivant celui concerné par les chiffres d'abattage déclarés.

De même, ATM Avicole s'emploie à régler les factures d'équarrissage dans les délais contractuels habituels. De la sorte, notre organisme bénéficie de la part des trois équarrisseurs de la clause de « bon payeur » qui se traduit par un escompte supplémentaire.

Grâce à ce dispositif optimisé d'encaissement des contributions ATM, et de paiement des frais d'équarrissage, les échanges de courriers ont été réduits et les frais de gestion administrative allégés tout en améliorant notre trésorerie.

ACHATS DE DINDE PAR LES MENAGES EN 2009

L'arrêt de l'inflation favorise la reprise de consommation pour les produits courants.

La dinde est pénalisée par la baisse de fréquentation du Hard-Discount.

Consommation de viandes stabilisée

Sur fond de crise, les ménages ont stabilisé leurs achats de viande et de volaille en 2009. Ce constat est la conséquence d'une inflation maîtrisée résultant de la décrue du prix des matières premières. Ainsi, la volaille est achetée aussi souvent que l'année dernière, mais avec un budget en baisse. Les viandes de boucherie souffrent de la baisse du pouvoir d'achat qui touche les foyers modestes ainsi que et puis du souci santé qu'expériment certaines catégories de consommateurs devant la montée de l'obésité. Globalement, les tendances sont meilleures et la fréquentation des magasins est repartie à la hausse. Les produits d'usage courant et plus encore économiques, retiennent les faveurs des consommateurs.

Dans ce contexte, les marques de distributeurs atteignent un niveau jamais égalé. Elles profitent du fléchissement du Hard Discount en 2009 qui se reporte sur les gammes classiques de la GMS traditionnelles. L'infidélité croissante des ménages à leur enseigne de proximité est expliquée par la recherche de prix les plus bas et de promotions les plus attirantes.

Les achats de produits carnés en 2009

TOTAL	100,0%	+0,6%	-0,6%
Bœuf	10,1%	-3,4%	-0,8%
Porc frais	9,9%	-0,3%	-3,0%
Volaille élaborés +	21,2%	+1,6%	-1,4%
Jambon	9,9%	+2,8%	+1,0%
Elaborés viande de boucherie	12,3%	+2,2%	-0,2%

(Source : CIDEF d'après Kantar)

Les achats de volaille par les ménages se sont bien redressés en 2009 avec une progression de 1,6% par rapport à 2008. Les volailles et la charcuterie tirent leur épingle du jeu alors que les viandes de boucherie reculent dont -3,4% pour le bœuf (hors haché) et -0,3% pour le porc. A l'instar de la viande hachée de bœuf (+2,2%), les ménages privilégient les produits du quotidien, plutôt économiques et pratiques.

Une logique économique

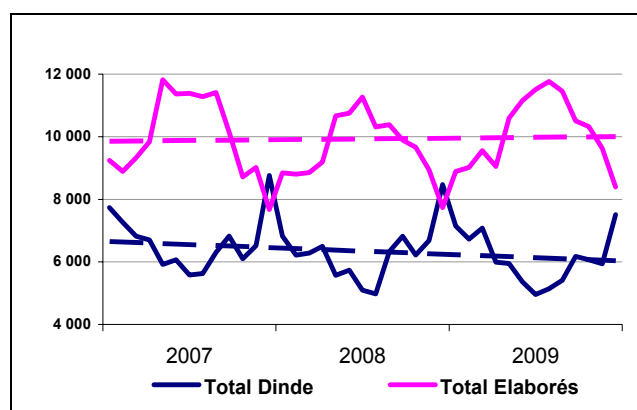
Concernant la volaille, on remarque une baisse de l'attention portée aux signes de qualité et la montée des produits « ordinaires », moins chers. Le poulet classique a été particulièrement plébiscité par les ménages. D'abord, le poulet PAC autre que label et certifié a enregistré une progression des volumes achetés de 16,6% mais grâce à un prix de détail en recul de 2,9%.

Pour la dinde, les achats des ménages sont contrastés : après un début d'année satisfaisant, les viandes fraîches fléchissent finalement de 2,8% en 2009 alors que les produits élaborés et la charcuterie de volaille se sont mieux comportés. Les panés de dinde et les saucisses progressent respectivement de +0,8% et +32,7%. Les découpes aromatisées de volaille parmi lesquelles on trouve des escalopes de dinde marinées, finissent l'année avec une augmentation de 0,2% en volume.

Au sein des volailles l'évolution des achats est relativement bien corrélée au prix : alors que les poulets PAC label sont vendus 5,17 €/kg (-1,5%), les poulets PAC classiques s'échangent à 3,65 €/kg (-2,9%). Pour les découpes, on constate également un écart de prix favorable aux escalopes de poulet par rapport à l'escalope de dinde : 8,7 €/kg (-2,3%) contre 9,5 €/kg (-0,8%).

Les conditions météo de l'été 2009 ont été plutôt favorables et expliquent les progressions pour les élaborés de volaille, notamment les produits à griller. Il faut noter le poids important de la dinde dans ce segment de marché.

Comparaison du volume acheté – Dinde / Elaborés



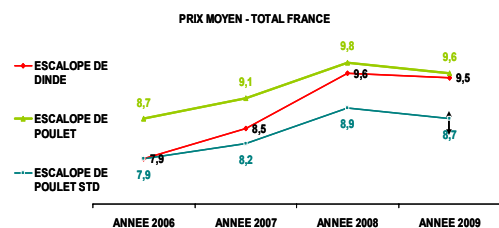
(Source : CIDEF d'après Kantar)

La dinde pénalisée par son prix élevé !

Globalement, la viande de dinde fraîche n'a pas suivi les évolutions de prix constatées en poulet standard. La situation s'est nettement dégradée à compter de la rentrée de septembre 2009 en raison d'une offre importante en poulet.

ESCALOPE DE DINDE vs POULET : UN ÉCART DE PRIX DE PLUS EN PLUS PENALISANT DEPUIS 2 ANS

- 9,5 €/kg pour l'escalope de dinde
- 8,7 €/kg pour le filet de poulet



KANTAR ILLUSTRATION

Les achats de dinde fraîche par les ménages ont finalement fléchi de 2,8% en 2009. L'effritement des volumes touche l'ensemble des produits, particulièrement les rôtis. A une clientèle qui s'est légèrement contractée en 2009 (perte de 1% d'acheteurs), s'ajoute une diminution du nombre d'actes d'achat par acheteur à laquelle on attribue 1,8% de baisse des quantités achetées.

Les achats de dinde fraîche en 2009

Dinde entière	4,9%	+0,1%	+2,6%
Escalope	48,6%	-1,9%	-0,8%
Cuisse	21,6%	-1,6%	-0,7%
Rôti	9,2%	-3,6%	-0,3%

(Source : CIDEF d'après Kantar)

L'analyse des chiffres montre une baisse des achats par les foyers modestes. Toutefois, les jeunes couples et les familles avec enfants adolescents soutiennent les achats d'escalopes de dinde. Ce constat confirme que les fondamentaux du marché ne sont pas touchés et que les difficultés rencontrées résultent de circonstances conjoncturelles particulières. Les découpes de dinde figurent toujours parmi les produits achetés au quotidien et bon marché. Le cœur de clientèle, constitué de familles et de jeunes, prouve que la viande de dinde est parfaitement ancrée dans les habitudes alimentaires et pour longtemps.

Le Hard-Discount en régression...

Il apparaît clairement que la viande de dinde est pénalisée par le repli des achats observé en 2009 dans le circuit Hard-Discount. En effet, moins de foyers achètent dans ces enseignes sans les reporter à l'identique en hyper ou supermarchés. Une partie de la clientèle à revenus modestes fréquentant le Hard-Discount a pleinement profité des promotions organisées par la GMS traditionnelle, mais avec du poulet.

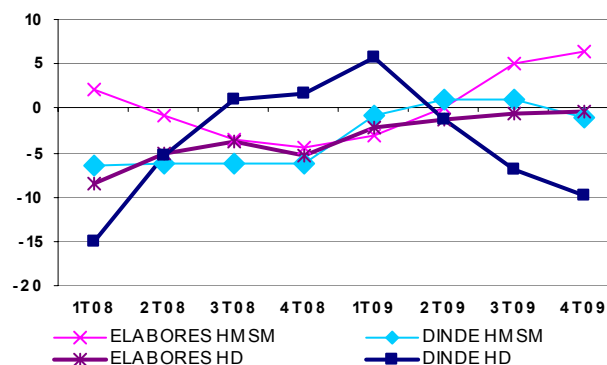
Les circuits de distribution

Hypermarchés	43,2 %	44,6 %	+ 3,3 %
Supermarchés	28,4 %	28,0 %	- 1,6 %
Hard Discount	13,2 %	12,2 %	- 7,3 %
Total GMS	85,8 %	85,7 %	- 0,0 %
Autres	14,2 %	14,3 %	- 0,1 %

(Source : CIDEF d'après Kantar)

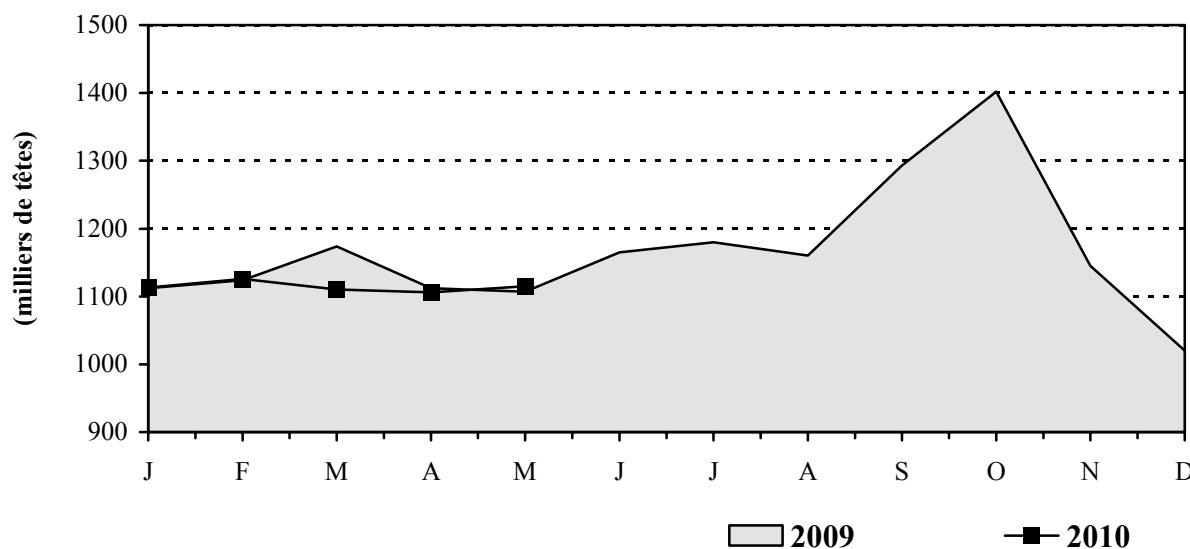
Parallèlement, on note un bon maintien du nombre d'acheteurs d'escalopes de dinde en hyper et supermarchés malgré des prix stables mais nettement plus élevés qu'en HD. L'escalope est vendue en moyenne 9,53 €/kg en hyper ou supermarchés contre 7,8 €/kg en HD. Les premiers la vendent plus chère de 1,7 €/kg qu'en 2006 contre 1,12 €/kg pour les seconds. Dans ces conditions, on peut comprendre les ménages modestes n'ont pas reporté leurs achats d'escalopes en fréquentant les hyper ou les supermarchés. On peut voir que le décrochage des achats en HD s'est produit au second semestre 2009.

Evolution des quantités achetées Dinde/Elaborés



L'année 2010 a débuté sur les mêmes tendances que la fin 2009 en ce qui concerne les achats de dinde fraîche. Toutefois, il est à noter une inversion de tendances quand on mesure la consommation globale par bilan : de -3,9% pour l'année 2009, elle passe à +5% au 1^{er} trimestre 2010. Affaire à suivre ...

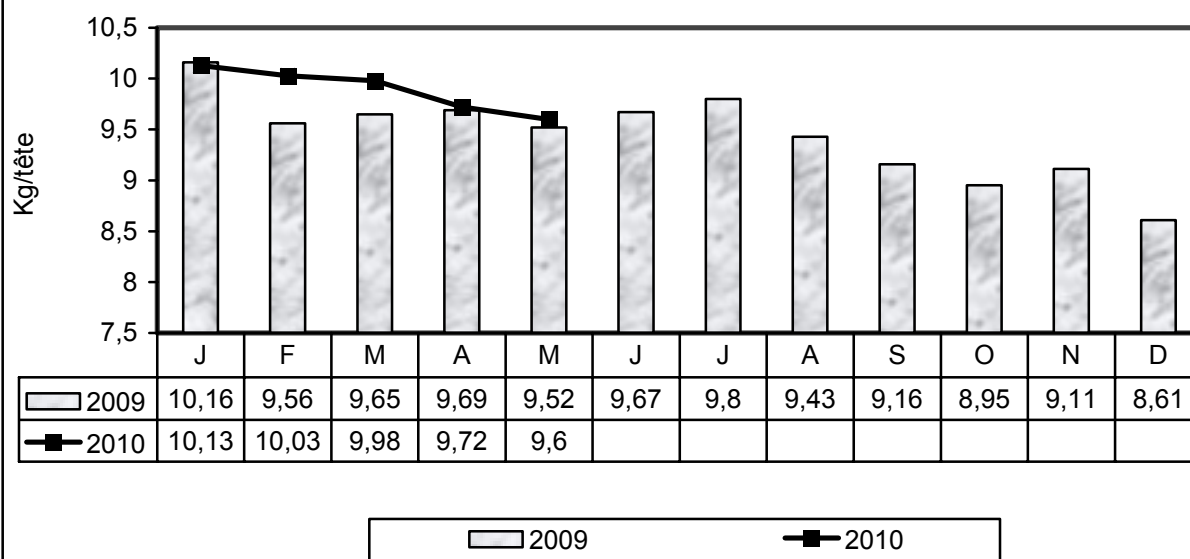
Les mises en place hebdomadaires de dindonneaux



(Source : CIDEF)

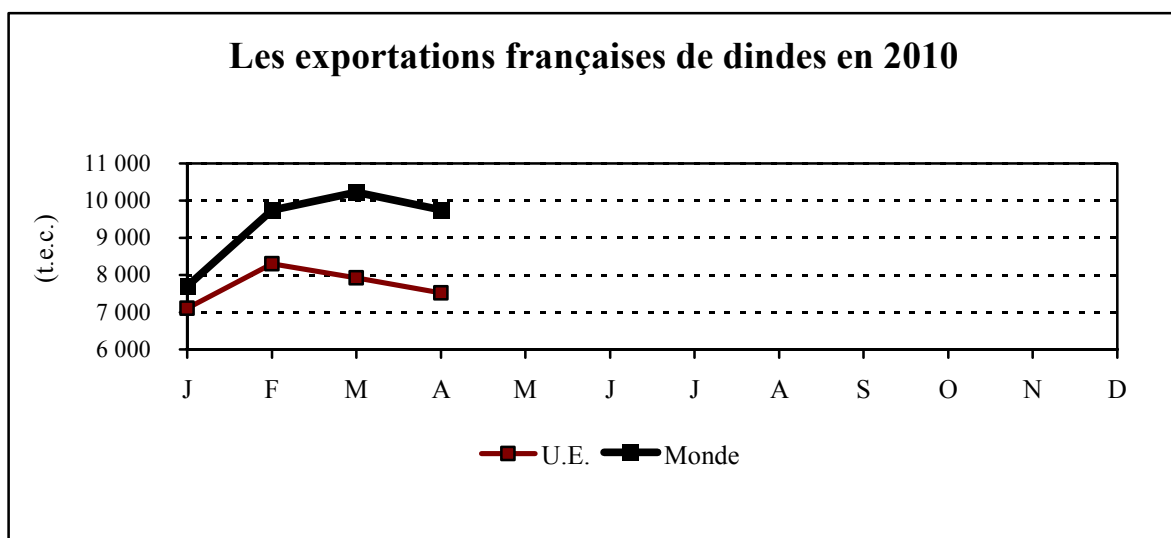
En Mai 2010, les mises en place de dindonneaux d'un jour ont atteint en moyenne hebdomadaire 1 115 000 têtes (+0,7% par rapport à 2009). Ce chiffre inclut 12 000 dindonneaux mis en place pour les transformateurs étrangers et 54 000 baby dindes. L'activité de découpe s'établit aux environs de 1,049 million dindonneaux (-1,2% par rapport à 2009). Le poids moyen abattu se cale sur le niveau de l'année dernière (+1,4%). Il y a peu d'évolution pour les autres indicateurs, à l'exception des exportations qui baissent par rapport à mai 2009 (-12,1%).

Evolution des poids moyens à l'abattage



(Source : CIDEF)

Les exportations françaises de dindes en 2010

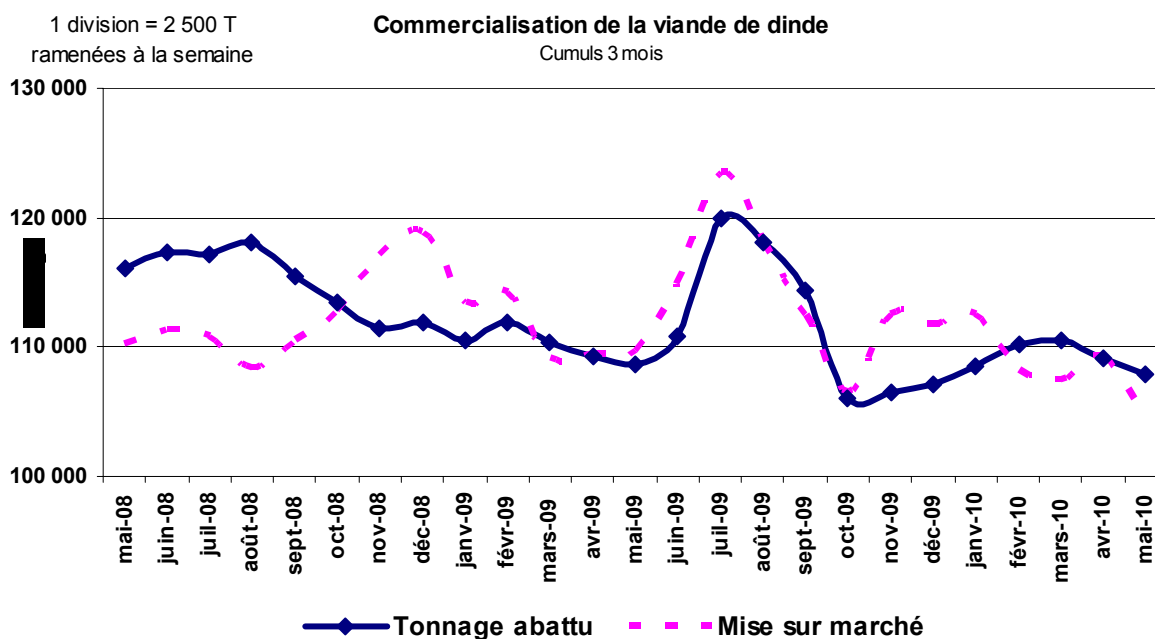


(Source : CIDEF d'après les Douanes)

EXPORTATIONS FRANÇAISES

(tonnes)	Mars 10	Avril 10	Cumul 4 mois 2010	2010 / 2009
Dindes entières	774,7	772,9	2 871,4	- 20,0%
Viandes désossées	3 111,2	2 875,9	11 397,7	- 27,8%
Préparations	823,0	799,4	3 217,0	- 37,1%
Morceaux avec os	386,1	185,4	1 174,6	- 35,7%

(Source : CIDEF)



(Source : CIDEF)

Cotation interprofessionnelle :

Avril 2010 Filet sous vide : 4,47 €/kg – Cuisse barquette : 2,34 €/kg
Mai 2010 Filet sous vide : 4,58 €/kg – Cuisse barquette : 2,35 €/kg